

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 3 mars 2008

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3535-2004.
Conditions de fourniture d'électricité par Hydro-Québec Distribution.
Commentaires de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* sur certaines modifications concernant la soustraction du coût des matériaux récupérés.

Chère Consœur,

Stratégies Énergétiques (S.É.) et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* sont très fortement favorables à la modification proposée le 27 février 2008 par la Régie à l'article 16.15 des *Conditions de service* d'Hydro-Québec Distribution visant à soustraire du coût d'abandon du projet celui de *la valeur dépréciée des équipements et du matériel récupérés pour réutilisation par Hydro-Québec*.

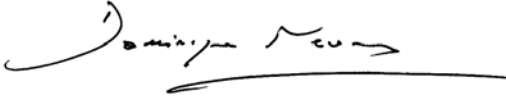
Cette modification se situe en concordance avec le texte modifié de l'article 14.6(3^o) (travaux suite au dépassement de la limite de courant appelée) et 15.9 (alimentation temporaire) déjà soumis au dossier (B-19, HQD-1, Doc. 4 révisé le 8 fév. 2008).

Par souci de cohérence additionnelle, nous proposons d'inscrire cette même règle à l'article **17.1** *in fine* selon un paragraphe qui se lirait comme suit :

La valeur dépréciée des équipements et du matériel récupérés pour réutilisation par Hydro-Québec est soustraite du coût des travaux.

Ceci reflète le fait que tous travaux peuvent donner lieu à de la récupération des équipements ou du matériel antérieurement en place.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Dominique Neuman", with a horizontal line underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.